

Participez aux audiences publiques du CRTC

Association des malentendants canadiens

Accessibilité de la radiodiffusion points clés

L'accessibilité ou le contenu de la radiodiffusion publique vous préoccupe?

...

Cliquez sur les liens ci-dessous pour en apprendre plus sur les instances publiques et les audiences publiques prévues près de chez vous :

- [Téléphone et Internet \(télécom\)](#)
- [Radio, télévision et distribution \(radiodiffusion\)](#)
- [Règles du télmarketing, liste nationale de numéros exclus et anti-pourriels \(conformité et application\)](#)

Le CRTC veut votre retour d'information

Le but du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est de prendre des décisions dans l'intérêt de tous les Canadiens. Pour ce faire, il a besoin de vos commentaires.

Le CRTC cherche tout particulièrement des personnes qui ont besoin de fonctions d'accessibilité dans le domaine de la radiodiffusion et qui utilisent fréquemment ces fonctions, afin que ses recommandations s'appuient sur les points de vue des intervenants communautaires.

Vous pouvez vous inscrire pour participer aux [instances publiques du CRTC](#) et

faire part de vos commentaires pour vous faire entendre. Les radiodiffuseurs doivent présenter une demande de renouvellement de licence tous les trois ans, et si des plaintes n'ont pas été traitées, et qu'aucune mesure n'a été prise, le CRTC soulèvera la question des plaintes restées sans réponse auprès de l'entreprise. S'il est prétendu dans ces plaintes que l'entreprise a enfreint la *Loi sur la radiodiffusion* ou les politiques ou les règlements du CRTC, le personnel du CRTC décidera s'il poursuivra le traitement de la demande ou si des mesures réglementaires seront requises.



Canadian Hard of Hearing Association
Association des malentendants canadiens

Participez aux audiences publiques du CRTC

Association des malentendants canadiens

Accessibilité de la radiodiffusion points clés

Le CRTC veut votre retour d'information

En de rares cas, le fournisseur de services se verra refuser le renouvellement de sa licence s'il omet de remédier aux infractions à la *Loi sur la radiodiffusion* ou aux politiques du CRTC.

Le plus souvent, les radiodiffuseurs s'efforcent de régler tous les problèmes que leur transmet le CRTC afin de conserver leur licence.

Venez partager votre passion pour les audiences sur l'accessibilité lors des instances publiques du CRTC pour que les Canadiens puissent jouir d'une plus grande accessibilité.

Ayez une question ou voulez apprendre plus ?

Visitez l'Association des malentendants canadienne le site Web de Projet d'accessibilité de la radiodiffusion:

www.chha.ca/BAFFR

Ou, si vous avez une question d'accessibilité de votre télévision, radio ou le contenu sur Internet, **Questionnez un expert !**

Visitez le Questionnez un expert site Web pour demander votre question:

<http://www.chha.ca/amec/ask-expert.php>



Canadian Hard of Hearing Association
Association des malentendants canadiens